

## ACTUALITÉS

## Un nouvel outil d'évaluation en ligne

EN PRATIQUE

Publié le : 22.05.2014 - Modifié le : 06.03.2018



Évaluer  
formations collectives  
en ligne

**A la fois démarche d'évaluation des formations et outil d'aide à la décision pour ses adhérents, le nouveau service proposé par Opcalia Ile-de-France depuis le 29 avril anticipe les missions de conseil renforcé et de contrôle de la qualité assignées aux Opca par la réforme de 2014.**

**Pour vous accompagner dans ce changement de paradigme, Opcalia Ile-de-France enrichit son offre de services pour être encore plus à votre écoute : plus de simplicité et de sur-mesure, des formations « juste-à-temps » et au meilleur coût. Dans un souci de retour sur investissement, vous êtes également plus exigeants sur la qualité des formations.**

### Gratuit, rapide et simple

A cette demande prégnante de qualité de l'offre, Opcalia Ile-de-France met à votre disposition un nouvel outil d'évaluation en ligne, conçu avec notre partenaire Formaeva. Depuis le 29 avril, ce dispositif est expérimenté sur les 156 formations collectives\* proposées sur l'[Espace Formation](#) d'Opcalia Idf.

Un déploiement national est prévu d'ici la fin de l'année 2014.

Quelle que soit votre taille, vous avez accès à ce dispositif lorsque vous inscrivez vos salariés aux formations collectives\* sur l'[Espace Formation](#). Cet outil, rapide et simple d'utilisation à partir d'un ordinateur, d'une tablette tactile ou d'un smartphone, est directement activé par le collaborateur formé. Dès le lendemain de sa formation, il reçoit un lien lui permettant de répondre à un questionnaire.

### Evaluation sur trois niveaux

Ce système d'évaluation porte sur trois niveaux :

- ✔ **Niveau 1 / Réactions** : Le stagiaire est-il satisfait de la formation suivie (évaluation à chaud, 24 heures après la formation) ?
- ✔ **Niveau 2 / Apprentissage** : Qu'est-ce que le stagiaire pense avoir appris (également 24 heures après) ?
- ✔ **Niveau 3 / Comportements** : Le stagiaire pense-t-il s'être servi de ses acquis en situation de travail (évaluation à froid, 90 jours après la formation) ?

### Analyse des résultats consolidés

L'évaluation des formations suivies par les salariés se prolonge par la mise à disposition de l'entreprise d'une analyse des résultats consolidés provenant de toutes les évaluations. Les organismes de formation sont quant à eux évalués via un système de cotation à étoiles.

Vous avez ainsi l'assurance de pouvoir disposer d'un système d'analyse de l'efficacité des actions de formation suivies par vos salariés, et de vous repérer dans l'offre de formation disponible sur l'[Espace Formation](#). C'est la raison pour laquelle un dispositif de relances est prévu auprès du Responsable formation.

### Outil d'aide à la décision

Initialement imaginé comme un service supplémentaire pour les entreprises souhaitant professionnaliser le pilotage de leur formation, cet outil se positionne au plus près du terrain. Ainsi, ces évaluations sont réalisées par vos collaborateurs eux-mêmes.

Avec la nouvelle réforme, cet outil rejoint la volonté du réseau Opcalia de proposer des prestations de services toujours plus adaptées à vos besoins.

*\* Ces actions bénéficient du soutien financier du Fonds Social Européen (FSE) et du Conseil Régional d'Ile-de-France (CRIF)*

### ***Vous souhaitez en savoir + ?***

[Isabelle Rivière](#), Responsable de l'offre de formation Opcalia Ile-de-France

[Téléchargez la fiche de présentation](#)

A LIRE AUSSI : ÉVALUATION ET OFFRE DE FORMATION

A LIRE AUSSI : ÉVALUATION DE LA FORMATION : QUOI DE NEUF ?

ALLER PLUS LOIN : RETROUVEZ L'OFFRE DE FORMATION

**OPCALIA**  
PROMOTEUR DE COMPÉTENCES

[www.opcalia.com](http://www.opcalia.com)